

Nouvelle législation pour protéger la vie privée

La FNC / NSB protège vos coordonnées personnelles – elles ne seront pas transmises à des tiers.

La Fédération Nationale des Combattants de Belgique – ASBL – ne conserve que les données comme nom, prénom et adresse :

- Des membres en règle de cotisation pour l'année en cours en vue de l'envoi du Journal des Combattants / Het Strijdersblad
- Pour l'envoi des directives concernant le paiement de la cotisation annuelle.

Afin d'être conforme à la nouvelle législation, nous demandons à tous nos membres l'accord de conserver leur coordonnées personnelles dans notre base de données. La procédure « silence » n'est plus tolérée par la loi.

Pour cette raison nous demandons à chaque membre de nous renvoyer - D'URGENCE et par retour du courrier – soit le formulaire ci-dessous, soit une lettre – à notre adresse : FNC/NSB –Rue du Boulet 27 – 1000 Bruxelles.
Soit un email à : nsb-fnc@skynet.be

Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration.

Je, soussigné(e)

Donne explicitement la permission / autorisation au Comité National de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique ASBL, de conserver mes coordonnées personnelles dans la cadre des activités de la Fédération, comme l'envoi :

- Du Journal des Combattants / Het Strijdersblad,
- Les directives et timbres relatifs à la cotisation annuelle,
- Et tout courrier spécifique concernant les activités de la fédération.

Nom & prénom :

Membre de la section FNC :

Signature :